

Commune de Bordes-Uchentein

Compte-rendu de la séance du lundi 14 avril 2025

Nombre de membres en exercice : 15	Séance du lundi 14 avril 2024
	Le conseil s'est réuni sous la présidence de Patrick LAFFONT.
Présents : 14	Sont présents : Monsieur Patrick LAFFONT, Monsieur Régis ESPES, Madame Marjolaine HUOT-ROYER, Madame Marie-Hélène CRANSAC, Monsieur Jean-Bertrand FAURE, Madame Josette PUJOL, Monsieur Gérard DUPLA, Madame Arlette OURTAU, Madame Patricia MARTIN, Madame Pierrette GASTON, Monsieur Hugues LAPIERRE, Monsieur Gilbert COUVREUX, Monsieur Yannick VEPER, Monsieur Roland BERNIÉ
Votants : 15	Absents : Monsieur Vincent RAMOND qui a donné procuration de vote à Monsieur Patrick LAFFONT
	Secrétaire de séance : Marjolaine HUOT-ROYER

La séance est ouverte à 21h00.

Ordre du jour :

1. Approbation du compte rendu de la séance du 26 mars 2025
2. Vote des taux de la fiscalité locale
3. Vote du Budget Primitif 2025
4. Orfèvrerie : Demande de subvention pour leur restauration
5. Lancement d'une seconde phase des biens présumés sans maître
6. Participation aux frais de repas de l'école de Sentein
7. Marché de plein vent à Bordes
8. Questions diverses

Délibérations du conseil :

1. Approbation du compte-rendu de la séance du 26/03/2025

Monsieur le Maire présente le compte-rendu du conseil municipal du 26 mars 2025.

Après en avoir délibéré le Conseil décide :

D'APPROUVER le compte-rendu à l'unanimité.

2. Vote des taux de la fiscalité locale

Monsieur le Maire propose aux membres du conseil de maintenir les taux de 2024, à savoir :
Foncier bâti 23.63

Foncier non bâti 27.77

Taxe d'habitation 5.03

Après ouï le rapport de Monsieur le Maire, le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents décide :

- ADOPTER les taux proposés

3. Vote du Budget Primitif 2025

Monsieur le Maire présente le détail du Budget Primitif 2025 en fonctionnement et en investissement :

BORDES-UCHENSTEIN - BORDES-UCHENSTEIN - BP - 2025

II - PRÉSENTATION GÉNÉRALE DU BUDGET VUE D'ENSEMBLE DU BUDGET – VOTE ET REPORTS				II A
VOTE	Crédits d'investissement votés au titre du présent budget (y compris le compte 1068)	DEPENSES	RECETTES	
	+	+	+	
REPORTS	Restes à réaliser de l'exercice précédent (RAR N-1) (1)	131 451,46	177 832,29	
	001 Solde d'exécution de la section d'investissement reporté (1)	(si solde négatif) 109 078,57	(si solde positif) 0,00	
	=	=	=	
	Total de la section d'investissement (2)	689 919,09	689 919,09	
VOTE	Crédits de fonctionnement votés au titre du présent budget	DEPENSES	RECETTES	
	+	+	+	
REPORTS	Restes à réaliser de l'exercice précédent (RAR N-1) (1)	0,00	0,00	
	002 Résultat de fonctionnement reporté (1)	(si déficit) 0,00	(si excédent) 201 920,05	
	=	=	=	
	Total de la section de fonctionnement (3)	667 470,05	667 470,05	
	TOTAL DU BUDGET (4)	1 357 389,14	1 357 389,14	

Pas de question sur les dépenses de fonctionnement.

Pas de question sur les recettes de fonctionnement.

Pas de question sur les dépenses d'investissement.

Pas de question sur les recettes d'investissement.

Oui l'exposé de Monsieur le Maire, après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide :
D'ADOPTER le Budget Primitif à l'unanimité.

4. Orfèvrerie : Demande de subvention pour leur restauration

Monsieur le maire présente les objets à restaurer pour lesquels une demande de subvention est à faire pour un montant supérieur à 5000 € HT. Le coût total de restauration s'élève à 3850 + 3725.93 € HT.

Après des échanges, le Conseil Municipal décide :

DE DEMANDER la subvention pour la restauration des objets

5. Lancement d'une seconde phase des biens présumés sans maître

Monsieur le maire propose de faire une seconde phase pour 20 comptes supplémentaires, soit selon le devis reçu d'un montant de 3000 € HT.

Oui l'exposé de Monsieur le Maire, après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide :

D'ACCEPTER le devis et de lancer la seconde phase.

6. Participation aux frais de repas de l'école de Sentein

Monsieur le maire rappelle que l'association CASTA livre les repas à l'école de Sentein et propose une participation à hauteur de 50 % à part égale soit 2.40€ pour les parents et 2.40€ pour la commune. Le tarif est le même que pour l'école de Castillon.

Ouï l'exposé de Monsieur le Maire, après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide :
D'ACCEPTER cette répartition de frais à la restauration.

7. Marché de plein vent à Bordes

Pas d'éléments depuis le dernier conseil municipal.
Le point est reporté.

8. Questions diverses

Demande de changement des bacs de tri dans la montée d'Uchentein

Demande de bardage en bois pour délimiter l'espace des poubelles ménagers dans tout le village

Les travaux de l'éclairage public devraient reprendre rapidement

Séance levée à 22h06.